

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 3 JUIN 1853.

Régularisation des crédits alloués au Budget de la Dette publique de l'exercice 1853, pour le service des emprunts, à 5 p. $\frac{0}{100}$, de 1840, 1842 et 1848, dont la conversion a été décrétée par la loi du 1^{er} décembre 1852, et pour le service de la nouvelle dette à 4 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{100}$ ⁽¹⁾.

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION ⁽²⁾, PAR M. CH. ROUSSELLE.

MESSIEURS,

Dans la séance du 1^{er} juin, M. le Ministre des Finances a déposé un projet de loi ayant pour objet d'apporter quelques modifications au Budget de la Dette publique de l'exercice 1853. Ces modifications sont nécessitées par le besoin de mettre ce Budget en harmonie, tant avec le résultat de la conversion en 4 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{100}$ des emprunts, 5 p. $\frac{0}{100}$, de 1840, 1842 et 1848, autorisée par la loi du 1^{er} décembre 1852, qu'avec l'autorisation que vous avez accordée, par le vote du 31 mai dernier, de maintenir dans la dette constituée les titres dont le remboursement a été effectué en vertu de la loi de conversion, et de négocier un capital de 15 millions de francs en titres nouveaux de 4 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{100}$, destiné à diminuer la dette flottante.

L'ensemble des crédits réduits et modifiés s'élève à la	
somme de	fr. 4,682,769 75
Les nouveaux crédits pétitionnés portent	3,964,382 50

Partant le Budget de la Dette publique pour 1853 se trouvera diminué de	fr. 618,387 25
---	----------------

La section centrale, qui avait été nommée pour ce Budget et que vous avez chargée, comme commission, d'examiner le projet de loi, a été unanime pour vous en proposer l'adoption.

Le Rapporteur,
CH. ROUSSELLE.

Le Président,
N.-J.-A. DELFOSSE.

⁽¹⁾ Projet de loi, n° 297.

⁽²⁾ La commission était composée de MM. DELFOSSE, président, T'KINT-DE NAYER, d'AUTREBANDE, CH. ROUSSELLE, MATTHIEU, DAVID et MONCHEUR.